Image not found or type unknown

Déménagement de mon ex et changement d'école de ma fille.

Par **ssimo**, le **01/01/2015** à **00:09**

Bonjour et bonne année (d'un papa perplexe)
On est séparé moi et mon ex depuis 4 ans ,ma fille est en CP dans une école avec une pédagogie particulière et non traditionnelle(méthode:Frenet Célestin), la seule dans la région, ma fille se plait très bien et épanouit.on habite à 500 m l'un de l autre et c'est pratique pour déposer notre fille le matin.je garde notre fille le lundi après son école,le mardi et le mercredi et je la dépose chez sa mère le mercredi à 18h00.
Mon ex s est mi en couple avec qq un ce qui est sa vie et son droit, sauf que j'ai apprit par une copine commune qu'elle a fait une demande de logement pour un F4 pour déménager dans les communes voisines et pas dans notre commune,je comprend qu'elle veut vivre sa vie et avoir d autres enfants.
Mais que doit je faire si cela se produit c à d qu elle déménage et qu elle change d'école à notre fille, a-t-elle le droit de le faire? il faut savoir que pour aller aux autres communes voisines choisie par mon ex il faut prendre le périphérique et je ne vous explique pas les bouchons les matins pour déposer ma fille à sa nouvelle école si changement il y a , la faire lever plus tôt que d 'habitude,et les conséquences du changement d école, le nouveau rythme scolaire et une autre méthodes et pédagogie.
je cherche ma fille tout les lundi , jeudi pour manger avec moi le midi , elle adore cela...et au delà de tout cela, je veux aussi m'occuper d'elle , la chercher et la déposer comme tout les parents.
La résidence est chez la mère et l'autorité parentale est partagée.
Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés